

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SENS - 8903 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2024 - 1338 - 2020 B 00325 - 890 174 881 - 3.4.5

Designation de l'entreprise 2.4.5										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 13 Rue du Clos Bernaud 89140 COUBLON-SUR-YONNE															
SIRET 89017488100023															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12															
										Exercice N clos le 31/12/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	30 773	030	15 132				15 641					
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	30 773	048	15 132				15 641					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	790	052					790					
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	37 167	070					37 167					
		Autres * (3)	072	11 065	074					11 065					
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	13 658	086					13 658					
	Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096	62 680	098					62 680						
Total général (I + II)			110	93 453	112	15 132			78 321						
PASSIF												Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120			8 000		
	Écarts de reévaluation									124					
	Réserve légale									126			80		
	Réserves réglementées *									130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)									131			25 620		
	Report à nouveau									134			293		
	Résultat de l'exercice									136			16 630		
	Subventions d'investissement									137					
	Provisions réglementées									140					
	Total I									142			50 623		
Provisions pour risques et charges									Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166			2 812		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)									169	12 789		24 886		
Produits constatés d'avance									174						
Total III									176			27 697			
Total général (I + II + III)										180			78 321		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			2 561					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 902 *opérations*
Annexe du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2.4.5

Neant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
13/11/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			200		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	522 652
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)		222	(10 404)	
	Production immobilisée *				221		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				240	27 586	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						242	539 833
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				241		
	Variation de stocks (marchandises) *				246		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				248	105 588	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				210	2 681	
	Autres charges externes *		(dont crédit bail – mobilier 5 632 – immobilier)		242	241 144	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CTF et CVAF *)		243	616	
	Remunérations du personnel *				250	141 353	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 797	
	Dotations aux amortissements *				254	6 129	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		275
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		{		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	518 508

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}		300	1 612
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	3 083

2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

				410	16 630
--	--	--	--	-----	--------

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2

312 16 630

314

Régénérations	Remunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 083		
	Divers * dont intérêts excédentaires des comptes d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		837
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))		249			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (11 septies)	986		ZFU - IFI (11 octies A)	987			312
	Reprise d'entreprises en difficulté (11 septies)	981		IFI (11 septies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (11 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14 duodecies)	991						
	ZEANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire 44	993			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)	647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)		648	Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite (art. 39 decies I)	641				
Déduction exceptionnelle (art. 39 bis F)		990	Déduction exceptionnelle (art. 39 bis G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	20 550	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	20 550	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3.4.5

13 Rue du Clos Bernaud

89140 COURLON-SUR-YONNE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 27/05/2024

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/05/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 78 320,57 E

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 630,33 E

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/02/2024 par les dirigeants

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes .

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels .

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation)

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/05/2024

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de . . Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) .

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important .

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 30 773 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	29 587	2 561	1 375	30 773
Immobilisations financières				
TOTAL	29 587	2 561	1 375	30 773

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 15 132 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 603	6 129	600	15 132
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 603	6 129	600	15 132

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Outillage industriel	3 386	526	2 860	5 ans
Matériel de transport	26 252	13 814	12 438	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 135	793	343	3 ans
TOTAL	30 773	15 132	15 641	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 48 232 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	48 232	48 232	
TOTAL	48 232	48 232	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 802 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 802
Disponibilités	
TOTAL	3 802

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés	20	100,00	2 000
Titres en fin d'exercice	80	100,00	8 000

4.2 - Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	24 900		24 900		
TOTAL	24 900		24 900		

4.3 - Etat des dettes = 27 697 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	12 789	12 789		
Fournisseurs	2 812	2 812		
Dettes fiscales & sociales	12 097	12 097		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 697	27 697		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 716 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 716
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 716

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 522 652 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	522 652	100,00 %
TOTAL	522 652	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 083 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	21 326		21 326
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-1 612		-1 612
Participation des salariés			
TOTAL	19 713	3 083	16 630

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 3 802 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	3 802
Produits a recevoir(438700)	3 802
TOTAL	3 802

8.2 - Charges à payer = 1 716 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 716
Fournisseurs(408100)	1 716
TOTAL	1 716

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 16 mois	31/08/2020 mois	31/08/2020 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	8 000	10 000	1 000		
b) Nombre d'actions émises	80				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	522 652	758 901	574 043		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	942	47 624	87 274		
c) Impôt sur les bénéfices	3 083	9 333	7 068		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-2 141	38 291	80 206		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	16 630	43 227	40 766		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-27				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	208				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	4	6			
b) Montant de la masse salariale	141 353	145 206	11 911		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales ..)	20 797	22 846	317		

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 27/05/2024

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FICOREX, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3.4.5,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes.

Informations significatives	
Total du bilan	78 321
Chiffre d'affaires hors taxes	522 652
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	16 630

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FICOREX
Fait à PARIS le 29/02/2024

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

3.4.5
SAS AU CAPITAL DE 8000 €
13 RUE DU CLOS
89140 COURLON SUR YONNE

RCS SENS 890 174 881

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente-et-un Mai à dix heures, les associés de la Société 3.4.5, au capital de 8 000 €, immatriculée au registre du commerce de SENS sous le numéro RCS 890 174 881 se sont réunis au siège social sis au 13 rue du Clos Bernaud 89140 Courlon sur Yonne, en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions statutaires.

Etait présent :

RIBEIRO Vincent	40 Actions
SYLVAIN Djouadi	20 Actions
OHANA Julien	20 Actions

Soit un total de 80 Actions

La séance est ouverte sous la présidence de RIBEIRO Vincent, président Associé, qui constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Puis, il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- rapport de la gérance sur la situation de l'activité de la société pendant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2023, ainsi que les conventions visées à l'article 225/240 du nouveau code de commerce 225/240 du nouveau code de commerce intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- examen et approbation des états financiers audit exercice,
- quitus de la gérance,

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



- le rapport de gérance,
- les états financiers et l'annexe des comptes de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Puis, il rappelle que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice, les états financiers et l'annexe des comptes, ainsi que les textes de résolutions proposées, ont été adressés aux associés et à la gérance, plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Après échanges de vues des différentes questions auxquelles il est répondu par le président, la discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires donnent acte à la gérance que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment la mise à disposition des associés pendant les quinze jours francs qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport de gérance, approuve ledit rapport ainsi que les états financiers, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et faisant ressortir pour l'exercice un Bénéfice net comptable de 16630.33 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la façon suivante, cumulé au report à nouveau créditeur de 293.08€ soit pour un nouveau report à nouveau de 16 923.41 :

Autres réserves : 16 880 €

Report à nouveau : 43.41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires donnent quitus entier à la gérance pour l'exercice 2024 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les actionnaires et par la gérance.

RIBEIRO Vincent



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SYLVAIN Djouadi



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

OHANA Julien



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

3.4.5
SAS AU CAPITAL DE 8 000 €
13 RUE DU CLOS
89140 COURLON SUR YONNE

RCS SENS 890 174 881

LE 2 MAI 2024

RAPPORT DE GERANCE

A PRESENTERA L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 31 MAI 2024

Messieurs

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

A l'examen des documents comptables de l'exercice écoulé, il apparaît que le chiffre d'affaires s'est élevé à 522 652 € HT pour l'exercice 2023 sur un exercice de 12 Mois.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un Bénéfice net comptable de 16 630.33 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la façon suivante, cumulé au report à nouveau créditeur de 293.08€ soit pour un nouveau report à nouveau de 16 923.41 :

Autres réserves : 16 880 €

Report à nouveau : 43.41 €

Nous vous demandons après examen des états financiers d'approuver ledit rapport.

La Présidence

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

